Les multi-accueils

Les multi-accueils sont des structures collectives qui accueillent, selon leur agrément, des enfants de 10 semaines à 4 ans non révolus de manière régulière ou occasionnelle, à temps plein ou à temps partiel. La gestion administrative et le suivi pédagogique des 3 établissements sont assurés par le centre communal d'action sociale (CCAS).



Ils sont implantés sur la commune pour une capacité globale de 135 places :

Multi-accueil Magendie
1, rue des Loges
Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h
Pour les enfants de 9 mois à 4 ans
50 places d'accueil

Multi-accueil de la maison de l'enfance
121, boulevard Charles de Gaulle
Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30

Pour les enfants de 10 semaines à 4 ans
50 places d'accueil

Multi-accueil des Tilleuls
15, rue de la République
Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30
Pour les enfants de 10 semaines à 4 ans
35 places d’accueil

Conformément à la règlementation, une équipe pluridisciplinaire (puéricultrices, infirmières, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture et aides auxiliaires) accompagne les tout-petits au quotidien. Les professionnelles veillent à stimuler leur curiosité, à favoriser leur éveil et leur apprentissage de la vie en collectivité, dans le respect de leur rythme et de leur singularité.

Trois types d’accueil sont possibles :

- Accueil régulier : l’enfant est inscrit pour un nombre d’heures défini avec les parents. Un contrat personnalisé est alors établi.
- Accueil occasionnel : pour une durée limitée ne se renouvelant pas à un rythme prévisible.
- Exceptionnel ou d’urgence : à la demande de la famille, d’un médecin, d’une assistante sociale ou de la PMI par exemple, sans inscription et dans des délais courts, selon les circonstances avec ou sans adaptation pour une durée indéterminée.

Un référent santé et accueil inclusif ainsi qu’une psychologue assurent des vacations régulières au sein des établissements.

CCAS de Sannois - Espace parentalité

espaceparentalite@sannois.fr
CCAS - 26/28 avenue Damiette
01 39 98 35 00 / 06 46 10 24 99

Accueil du public :

- Lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Mardi de 8h30 à 12h30 (CCAS fermé au public l’après-midi)
- Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Document(s)

Règlement de fonctionnement des multi accueils